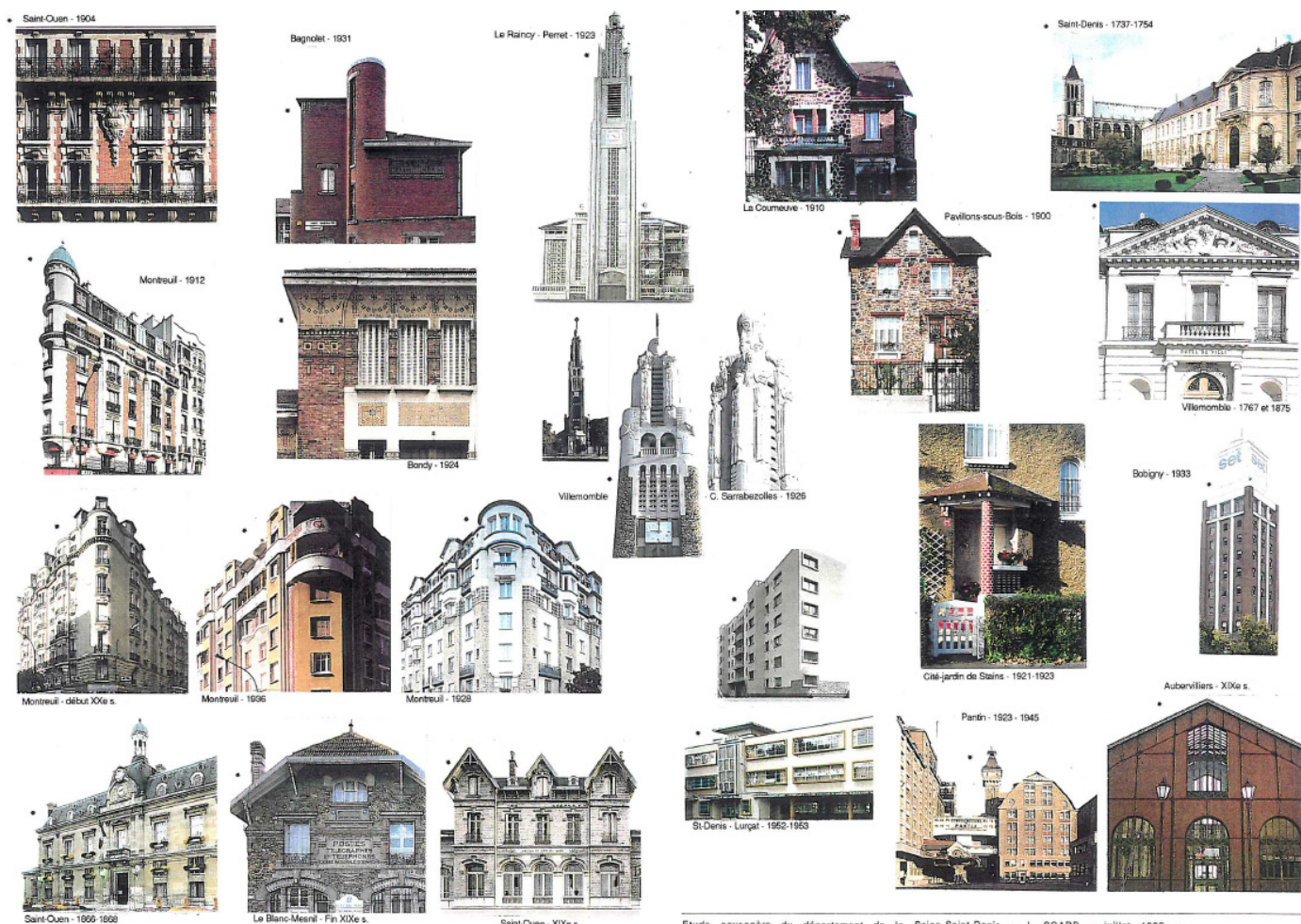


DEMARCHE ATLAS DES PAYSAGES EN SEINE-SAINT-DENIS CYCLE 2012-2013

Séminaire 3 - mardi 29 janvier 2013, à Aulnay-sous-Bois

« Quelques outils, de Sgard à LIN Finn Geipel »



Patrimoine bâti - Etude paysagère du département de la Seine-Saint-Denis. J. Sgard assisté de F. Trebucq 1999 - Source DRIEA

Six séminaires pour mieux appréhender les paysages de Seine Saint Denis

Le Département de la Seine-Saint-Denis et la Direction Régionale et Inter-départementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France - UT 93 ont saisi le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement 93 afin de réfléchir collectivement à une déclinaison pertinente de la démarche d'atlas du paysage pour un territoire urbanisé et particulièrement morcelé comme l'est la Seine-Saint-Denis. C'est à ce titre que deux cycles de séminaires ont été engagés en 2013. Le contenu de ces cycles a été défini dans le cadre d'un comité de pilotage.

Le premier cycle, composé de 3 séminaires, est consacré à mettre en commun un état partagé des connaissances et des ressources existantes sur la notion de paysage en Seine-Saint-Denis. Il s'achève ainsi avec ce séminaire « Quelques outils, de Sgard à LIN Finn Geipel » qui a pour ambition de faire état des principales études existantes en matière d'analyse du paysage en Seine-Saint-Denis.

A ce moment de la démarche Atlas, il revient à la Direction de la Nature, du Paysage et de la Biodiversité du Conseil Général de Seine-Saint-Denis de faire la synthèse des échanges, en mettant en évidence, pour chacune des interventions, les éléments qui retiennent son attention dans le cadre de l'élaboration du cahier des charges de l'Atlas des paysages de Seine-Saint-Denis.

ATTENDUS DU SEMINAIRE 3

- Partager un état des lieux des ressources existantes.
- Réinterroger l'étude Sgard, étude « pionnière en matière d'analyse paysagère du territoire».
- Présenter des outils récents intégrant une dimension paysagère ; le cas de l'étude urbaine de Lin Finn Geipel.
- Passer des orientations paysagères à des déclinaisons opérationnelles, l'exemple du Parc Canal.

Etude paysagère du département de la Seine-Saint-Denis. Une réelle contribution à la compréhension de la Seine-Saint-Denis dont l'impact opérationnel reste à évaluer.

*Intervention de Michel Desmares, architecte-urbaniste,
pilote de l'étude Sgard à la DDE 93*

A l'époque du SDRIF¹, 1994, alors de compétence Etat, la DDE 93 a missionné Jacques Sgard pour mener une étude sur l'ensemble des paysages du département et faire émerger les éléments constitutifs de son identité.

L'approche de Jacques Sgard a été de bien comprendre le territoire et d'en synthétiser les grands enjeux. Son analyse débute par l'histoire de sa construction, de sa géologie, la définition de 13 unités paysagères (ensembles relativement homogènes pouvant servir à renforcer leur cohérence), l'identification du patrimoine architectural (industriel et logement social), végétal afin d'établir l'ensemble des éléments remarquables, plus précisément perçus comme remarquables, mais aussi afin de déterminer les éléments de déqualification (les réseaux, les coupures...). Leur croisement permet à Jacques Sgard d'aboutir à la définition d'une trame paysagère.

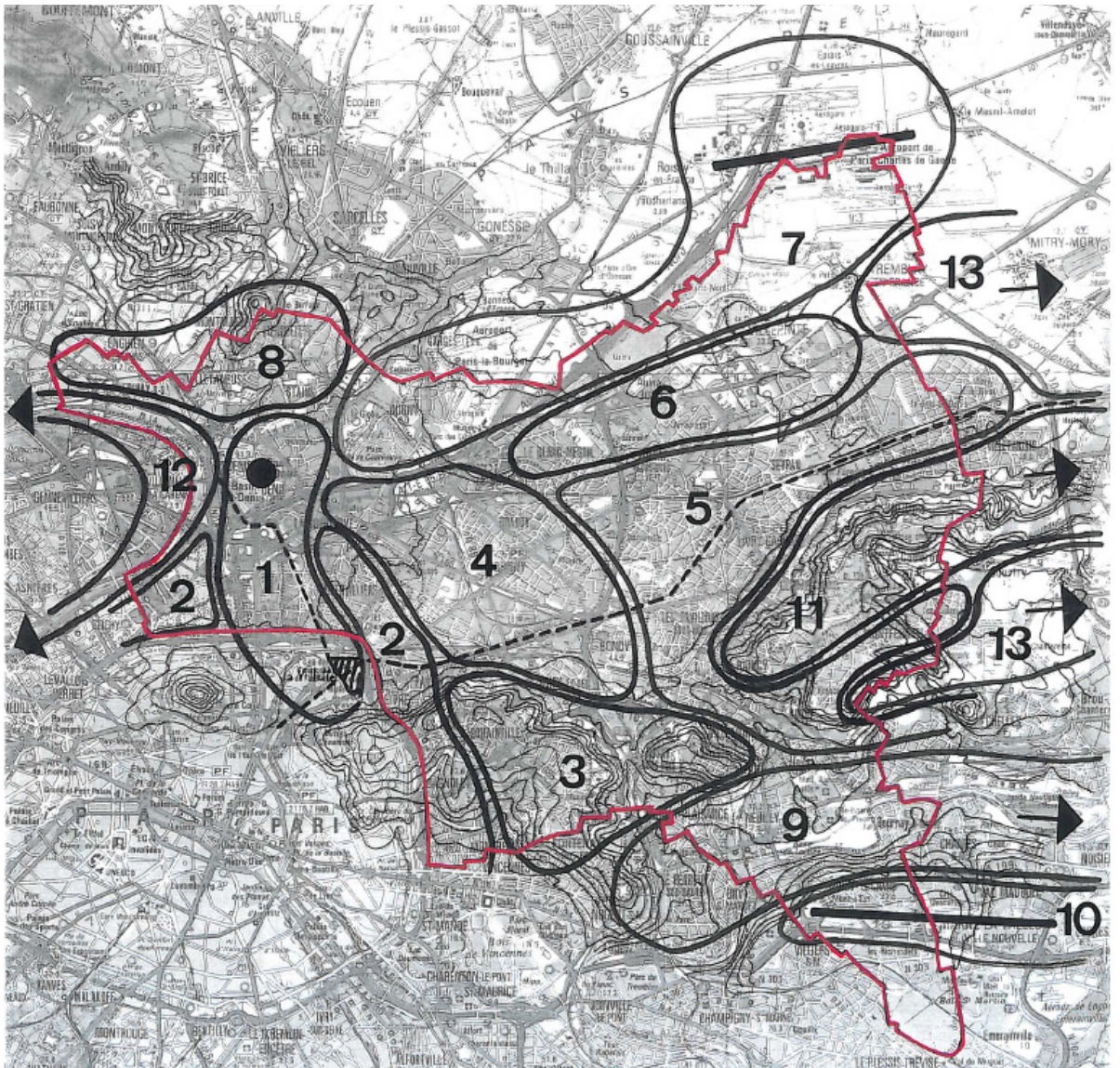
Le constat est celui d'un territoire fragmenté, morcelé avec des paysages hétérogènes, des éléments problématiques comme le pavillonnaire en «tâche d'huile», les coupures, les voiries sur-dimensionnées détachées du tissu urbain... mais aussi un potentiel réel, avec les espaces verts en rocade, les centres villes, des éléments architecturaux particulièrement intéressants.

Au-delà de la définition de la trame, des pistes d'actions sont aussi proposées par Jacques Sgard :

- 1/ Réduire les effets de coupure
- 2/ Traiter les portes
- 3/ Ouvrir sur les grands espaces ouverts à l'est
- 4/ Relier les espaces verts
- 5/ Relier les centres villes
- 6/ Ménager des vues (éléments de repérage)
- 7/ Traiter à la fois les enclaves et les centralités

¹ **SDRIF** : Le Schéma Directeur de la Région d'Ile-de-France, promulgué en avril 1994, défini par des dispositions particulières à l'Ile-de-France répond à la nécessité de doter la région capitale d'un document stratégique adapté à une agglomération de 11 millions d'habitants.

consultable sur : <http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/sdrif-1994-r11.html>



Les grandes unités de paysage Etude paysagère du département de la Seine-Saint-Denis. J. Sgard assisté de F. Trebucq 1999 - Source DRIEA

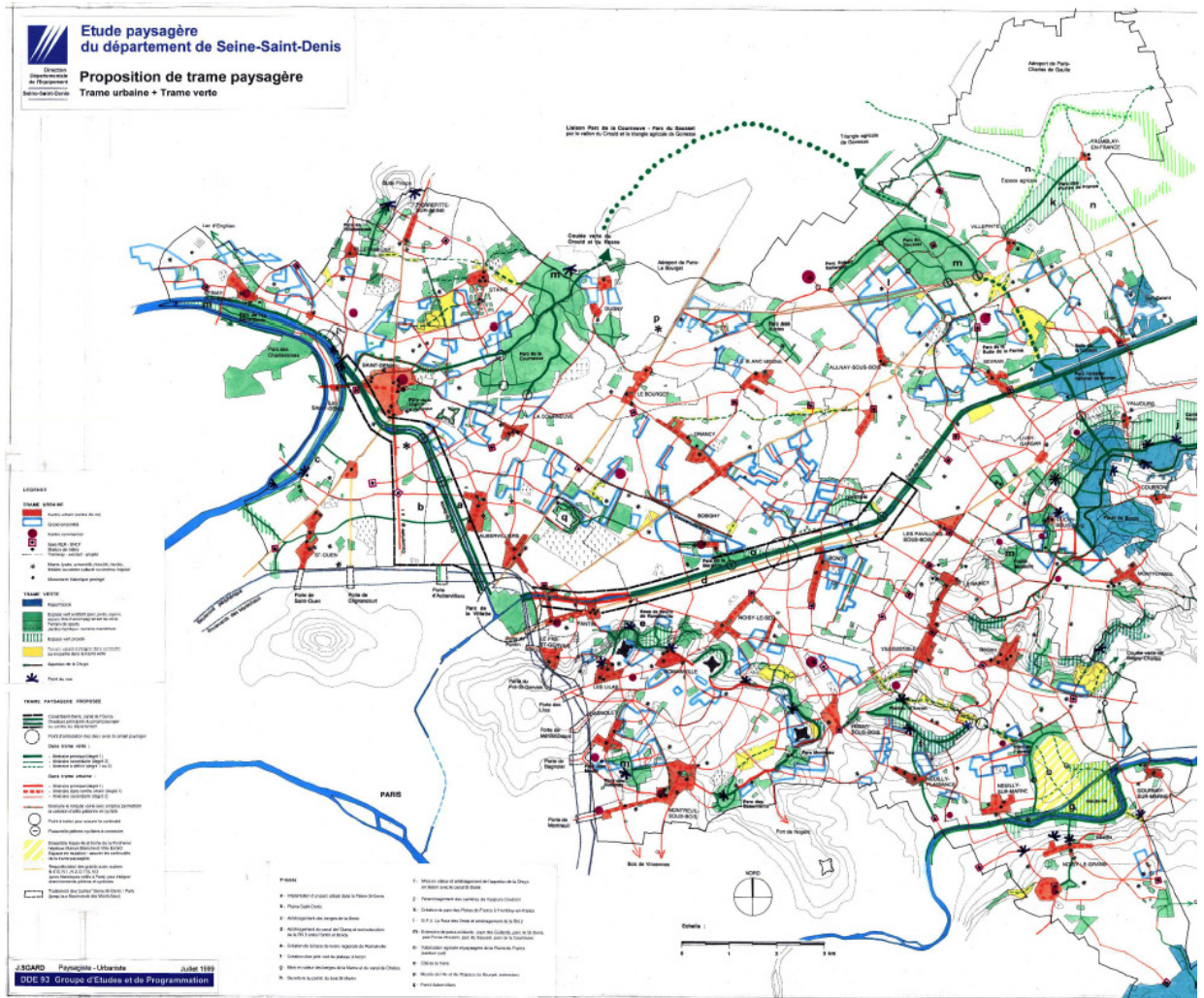
L'étude a été présentée sous l'égide du Préfet auprès des collectivités. Une sensibilisation des élus et techniciens des villes a eu lieu. Par la suite, un groupe de réflexion animé par le CAUE, « le Club paysage », a été instauré pendant quelques années.

Cette démarche a également permis une sensibilisation interne à la DDE (passerelles culturelles à l'époque d'une culture routière).

L'influence de cette étude est réelle sur certains schémas, voire projets (ex des couvertures d'autoroutes) Par ailleurs, certaines orientations sont toujours d'actualité et font l'objet d'études territorialisées.

Elle fait, par ailleurs, référence en termes d'analyse du territoire mais aussi parce qu'elle intégrait la question des perceptions. Cette approche sociologique est de nos jours particulièrement développée.

En réponse à la question de son actualité en 2012, Michel Desmarres s'interroge à l'heure de la montée en puissance des intercommunalités, sur la pertinence d'une analyse à cette échelle départementale.



Trame paysagère - Etude paysagère du département de la Seine-Saint-Denis. J. Sgard assisté de F. Trebucq 1999 - Source DRIEA

On retient pour la démarche d'atlas

- > **Etude Sgard :**
 - Une étude « référence » qui a inspiré des schémas et des projets,
 - Une étude synthétique qui met en exergue les éléments remarquables du patrimoine de la Seine-Saint-Denis, mais aussi les éléments de déqualification
 - Une étude qui veillait à intégrer la question des perceptions des usagers,

- > Des diagnostics toujours d'actualité, des pistes d'actions toujours pertinentes, mais aussi des champs à réinvestir :
 - L'échelle d'analyse :
 - le territoire départemental dans son inscription régionale ?
 - celles des intercommunalités ?
 - celles des Contrats de Développement Territorial contigus ?
 - La définition des unités géographiques : croiser les unités défendues par Sgard avec celles de Florence Mercier, Quentin Cedelle, ...
 - Une approche sociologique à développer encore plus.

ATLAS/ Contrat de développement territorial Est Seine Saint Denis

*Intervention de Fabienne Boudon
directrice du projet CDT, Agence LIN*

Fabienne Boudon présente en préambule des travaux de l'équipe Lin Finn Geipel :

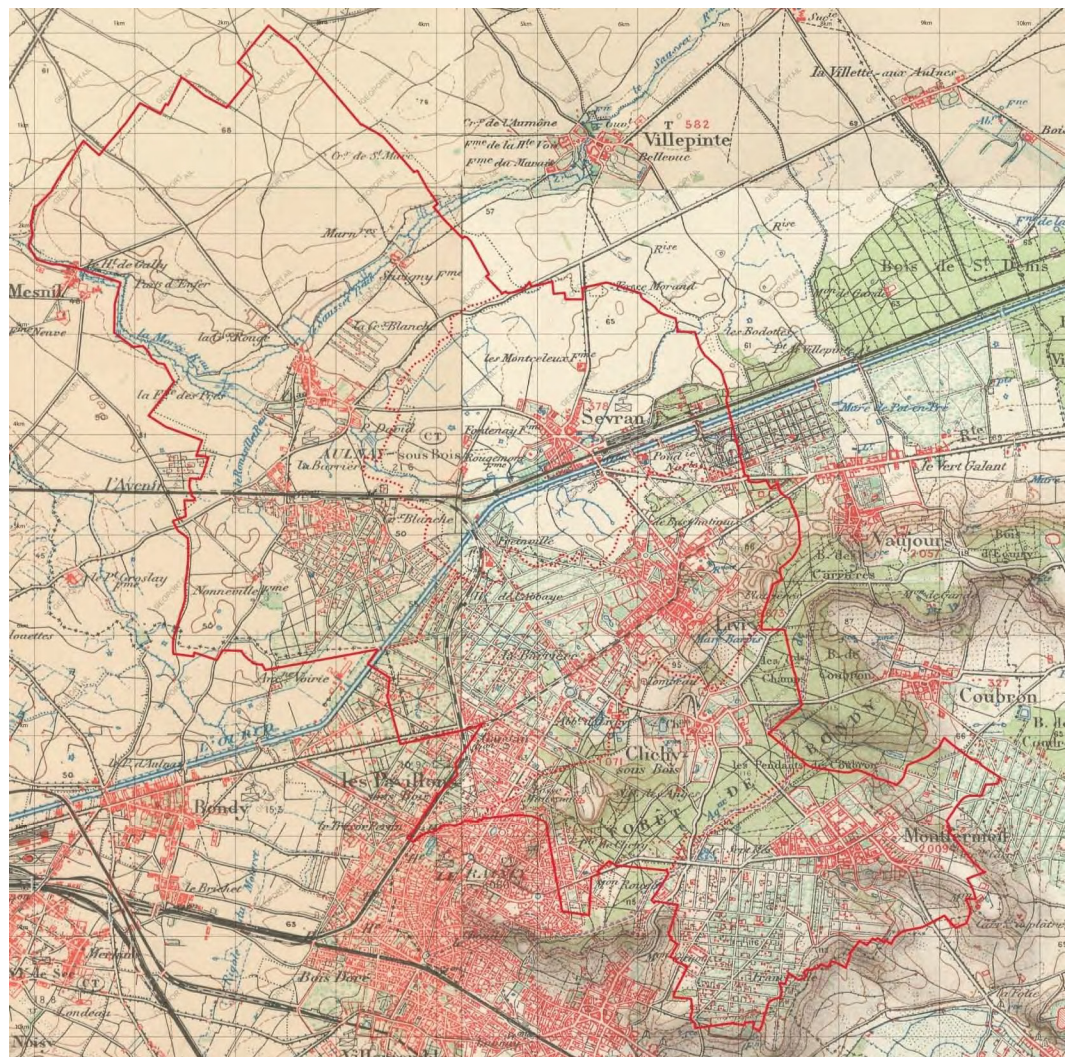
- > L'atlas actif des vallées stéphanoises où une méthode d'analyse systématique a été mise en œuvre afin de voir émerger les effets de seuil. Objectif : faire un état des lieux.
- > Un atlas vallée de la Seine pour lequel des workshops ont été mis en œuvre afin de faire parler, de partager, faire raconter son territoire. Objectif : faire émerger un récit

Les atlas peuvent donc avoir des vocations très différentes.

Pour Madame Boudon, un atlas n'est pas un outil de planification mais vise à révéler la qualité d'un cadre de vie.

Le bureau d'étude a mené, dans le cadre du CDT Est, la réalisation d'un atlas.

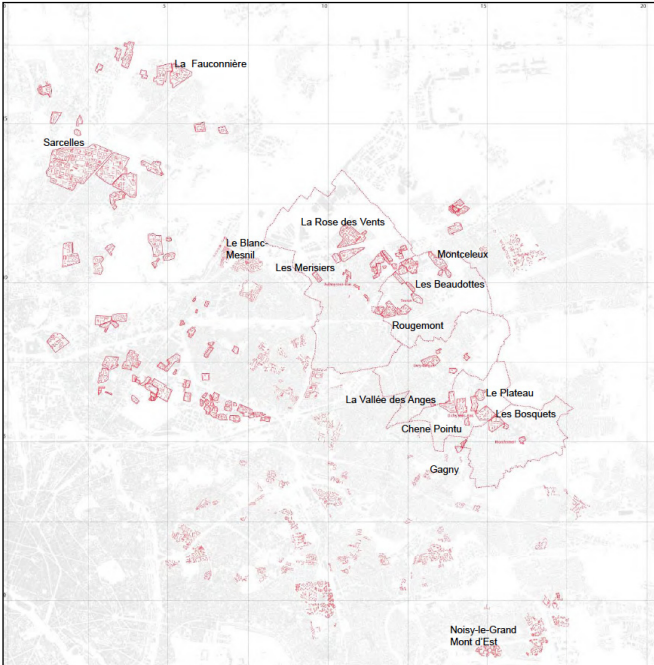
La méthode employée a consisté à systématiser la superposition d'informations et de données qui racontent l'histoire de la construction du territoire :



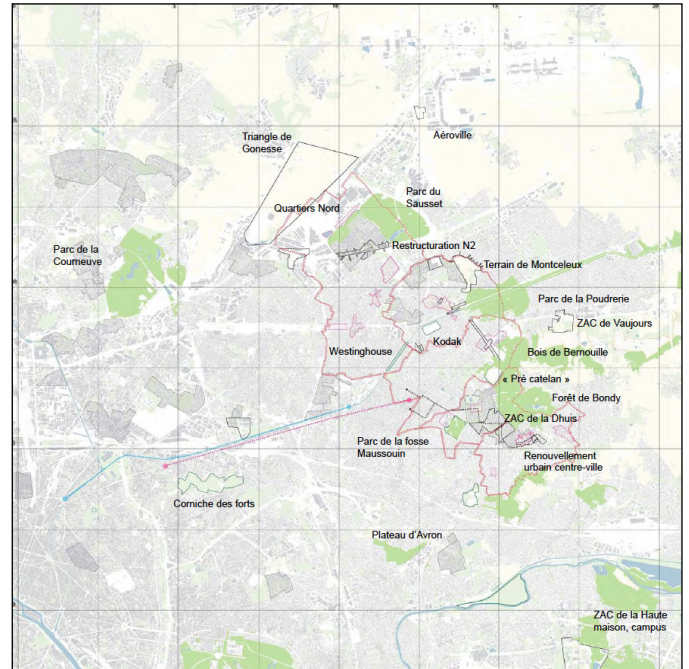
Carte topographique de Paris et de ses environs éditée en 1906. Source ING

- > Présence d'activités agricoles, forestières
- > Arrivée et développement des voies ferrées autour du canal,
- > Lotissements au début du 20ème
- > Grands ensembles dans les années 1970

Mais aussi des informations géographiques : toponymie, relief, ...



Grands ensembles - Etude LIN CDT Est Seine-Saint-Denis



Projets et paysages - Etude LIN CDT Est Seine-Saint-Denis

Éléments d'analyse du grand paysage

- > Problème d'accessibilité aux grands paysages,
- > Mise en valeur façades forestières
- > Mise en valeur des vues

□ Un arc paysager qui « émerge », un arc assis sur les délaissés fonciers d'A87.

Composition paysagère

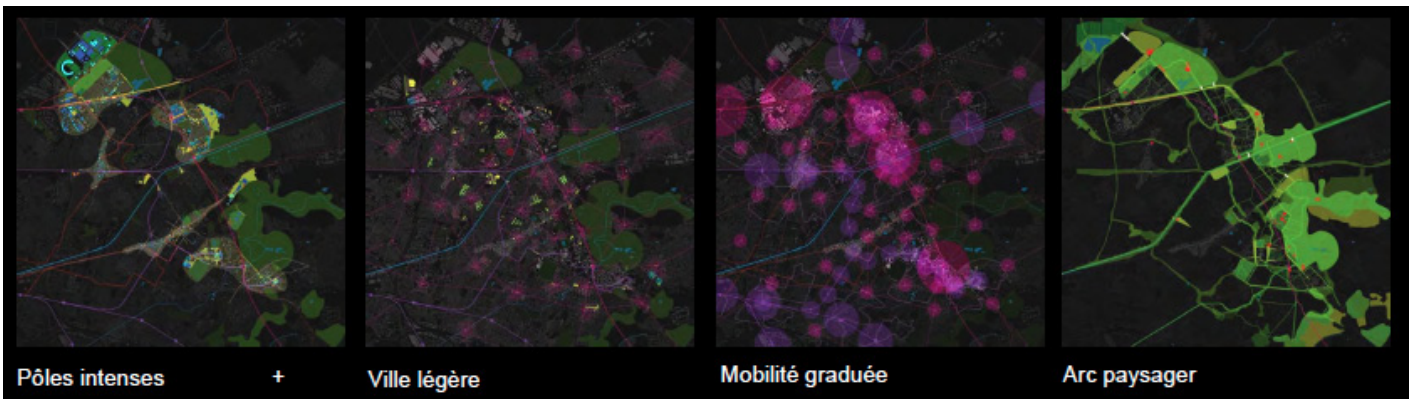
4 types de « paysages » conceptualisés par Michel Devignes :

- > Les grands paysages
- > Le paysage résidentialisé
- > Le paysage ordinaire
- > Le paysage métropolisé

□ En jeu : des paysages multifonctionnels ?

Éléments/références de typologies urbaines

- > Tissu urbain continu
- > Grands ensembles
- > Pavillonnaire



4 thèmes de la vision - Etude LIN

Guillaume Copé, maître d'ouvrage, précise que l'objectif visé était bien d'aboutir à un diagnostic orienté. Il s'agissait d'une prise de position. En termes opérationnels, la logique d'opportunité primera : les orientations seront déclinées au gré des projets opérationnels.

Christiane Blancot et Didier Château soulignent la qualité du travail qui vise à révéler des potentialités et à ne plus mettre en avant des éléments de déqualification.

On retient pour la démarche d'atlas

L'existence d'atlas d'ambitions très différentes : des atlas état des lieux avec une méthode d'analyse systématique, et des atlas pour faire parler les acteurs, pour s'accorder sur un récit.

La proposition de Linn dans le cadre du CDT Est

Une étude urbaine intégrant une dimension paysagère.

Une étude qui émet un diagnostic orienté, qui prend position.

Une étude qui permet de réunir les élus sur une vision partagée et ambitieuse de leur territoire.

Une étude qui se traduira au gré des périmètres opérationnels (logique d'opportunité).

Une proposition tellement projetée qu'elle reste très éloignée du ressenti actuel sur le territoire.

Une proposition tellement projetée qu'elle recouvre/dissimule certaines difficultés réelles.

Une proposition très ambitieuse, qui révèle des potentiels et qui ne met plus en avant les sujets de déqualification du territoire

A définir

Un atlas, pourquoi ? pour qui ?

Un atlas : état des lieux, ou vision projetée ?

Projet Parc Canal : un projet d'ensemble morcellé par sa mise-en-place

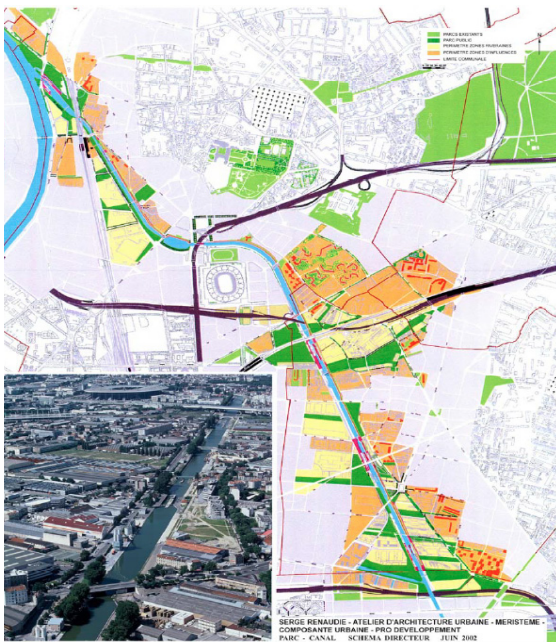
Intervention de Danièle Vigier, urbaniste, responsable des études urbaines et de la stratégie à Plaine Commune

Objectifs et volontés autour du projet Parc Canal initiaux :

- Traiter le canal dans son intégralité
- Assurer la mixité des usages
- Requalifier les rives (logements, bureaux, entreprises, jardins)
- « Irriguer » les territoires de manière dynamique vers la Seine



Projet urbain - Hippodamos



Projet Parc Canal - Serge Renaudie

Inspiré du projet urbain Hippodamos (1994), les principes d'aménagement de 1997 proposaient d'offrir une qualité paysagère linéaire sur 6 600 m, en renforçant la dissymétrie entre une façade végétale rive gauche (réorganisation d'activités portuaires), et bâtie rive droite (avec des ouvertures dans le front bâti).

Catherine Mosbach était en charge des aménagements rive droite, à partir de premières phases en 2002, qui ne sont pas encore achevées dans leur ensemble.

Le canal avait pour but d'être donné à voir comme un moyen de transport (cycles, eau) ainsi que pour répondre d'une certaine manière à la carence d'espaces verts de Paris 18ème, 19ème et 20ème. Cependant, les nombreuses écluses rendent le transport fluvial concentré sur la portion proche de Paris.

Le projet global confié à Serge Renaudie (1999) peut en réalité être considéré comme une « enveloppe capable » pour accueillir des éléments de parc (multi-site qui met en relation 5 grands sites, le quartier Pleyel et 3 Gares RER). Les 37 hectares (surface soustraite à l'eau et aux berges) sont répartis entre foncier public (11ha), semi-publics EDF, SNCF (11ha) et privés - EMGP, ... - (± 15 ha). Même si l'étude a été acceptée dans les faits, elle n'a pas été approuvée formellement par la collectivité.

Le Schéma de COhérence Territoriale de 2007 concrétise le parc avec un éco-renouvellement urbain, vecteur de qualité urbaine et de lien social (il n'y a pas de plan paysage dans le SCOT). Au Plan d'Occupation des Sols de Saint-Denis, des emplacements sont consacrés au projet.

Le parc Canal n'est pas vu dans son ensemble : il y a un morcellement, du fait que les usagers vont d'une portion à l'autre, avec un usage très local des piétons. Les cycles seulement en font un usage plus global. Cela peut être rattaché au fait que les canaux se sont développés selon le rythme du foncier, et que les aménagements tournent le dos au canal (berges propriété de Paris).

De plus, on peut dire que l'intégration des activités industrielles dans le projet touche à la question des usages et des statuts. Il reste néanmoins important de rappeler que si une collectivité faisait l'acquisition d'au moins une partie du canal, se poserait rapidement la question de l'entretien (notamment des berges).

Aujourd'hui, des institutions comme l'APUR militent pour une renégociation du foncier.

On retient pour la démarche d'atlas

Un schéma directeur d'orientations avec des propositions de composition paysagère.

Une mise en œuvre opérationnelle réelle mais partielle, qui génère une perception morcelée du projet.

LES ENSEIGNEMENTS POUR LA DEMARCHE D'ATLAS

1/ Un atlas, pourquoi ?

- Constituer un état des lieux,
- Révéler l'identité, les identités du territoire,
- Représenter les perceptions,
- Valoriser le patrimoine de la Seine-Saint-Denis, en offrir une « autre » image,
- Donner à voir ce que pourrait être la Seine-Saint-Denis (vision projetée !).

2/ Un atlas, à quelle échelle ?

- Le département inscrit dans la région
 - à celle des intercommunalités
- => Nécessité d'une échelle permettant une mise en cohérence

3/ Un atlas : un état des lieux, des orientations et des déclinaisons opérationnelles ?

4/ Une approche sociologique à dimensionner

- Quelle réalité opérationnelle possible à l'échelle du département ?

5 / Eléments évoqués pour la Seine-Saint-Denis

Définition des paysages urbains : existe-t-il des paysages urbains ?

Eléments remarquables inventoriés par SGARD : à actualiser ?

- Echanges et débats à avoir sur la définition des unités paysagères en Seine-Saint-Denis.
- Unités paysagères et situations urbaines ?
- Comment intégrer la question de la mutation « rapide » de notre territoire ?

BIBLIOGRAPHIE

Etude paysagère du département de Seine-Saint-Denis

SGARD Jacques, pour la DDE de Seine-Saint-Denis, 1999
Consultable au CAUE 93

Etude LIN Finn Geipel

Contrat de Développement Territorial Est Seine-Saint-Denis

Atlas de l'Est Parisien pour le CDT Est Seine saint Denis

Equipe LIN Finn Geipel, 2010

http://www.monaulnay.com/wp-content/uploads/2010/11/Rapport-LIN-Atlas_du_territoire.pdf

Stratégie de transformation

Equipe LIN Finn Geipel, 2010

http://www.monaulnay.com/wp-content/uploads/2010/11/Rapport-LIN-Strategie_de_transformation.pdf

Accord cadre contrat de développement territorial de l'Est Seine-Saint-Denis

Document de présentation du Contrat de Développement Territorial Est Seine-Saint-Denis. Réalisé dans le cadre du Grand Paris, le 14 mars 2012.

www.cacm93.fr/content/download/22652/.../CDT_Accord_Cadre.pdf

Paysages de Seine-Saint-Denis : Nouveaux horizons

PAOLETTI Antoine, Projet de fin d'études, formation des Architectes-Urbanistes de l'Etat, Juin 2012

<http://portaildocumentaire.citechallot.fr/userfiles/file/PAOLETTI.pdf>

Structure urbaine et grand paysage en Seine-Saint-Denis, identification d'un territoire

LOMONT Jean-Pierre, 2000

La fabrique du paysage métropolitain

APUR, 2012

<http://www.apur.org/etude/fabrique-paysage-metropolitain>

Atlas des quartiers pavillonnaires de Seine-Saint-Denis

GARCIA-VACQUEREL, pour la DRIEA UT93, 2011

Etude d'insertion Urbaine et paysagère de l'Autoroute A3

AEI, Urban-Eco, pour l'UTEA93, 2011

Le Canal de l'Ourcq, contribution pour un paysage partagé

APUR, 2012

<http://www.apur.org/etude/canal-ourcq-contribution-un-paysage-partage>

Grand paysage, gouvernance, villes durables : les réflexions tirées des ateliers de Cergy 2012

CALAME Pierre, 2012

Compte-rendu des Ateliers d'urbanisme de Cergy édition 2012, « La fabrique du Paysage métropolitain »

SUR LE WEB

Observatoire Grand Paris, Projet LIN-A

<http://observatoiregrandparis.org/les-equipes/equipe-lin-a/lia-finn-geipel-giulia-andi-allemande-france/>

Document de Pierre-Luc Vacher sur le paysage Montreuil-lois

http://www.montreuil.fr/fileadmin/user_upload/Files/Environnement/etat_lieux_env/observ/fiche18.pdf

Observatoire du paysage de Montreuil

<http://www.montreuil.fr/environnement/etat-des-lieux-de-lenvironnement/observatoire-photographique-du-paysage/>

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitaton&PORTAL_ID=medd_PO_D_ONPP_accueil.xml

<http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/userfiles/file/PO/methodeOPP.pdf>

Source de documents ressources

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/cda/portal.aspx?INSTANCE=EXPLOITATION&PORTAL_ID=medd_PO_D_ONPP_publications.xml

exemple d'un document ressource qui prend exemple sur Montreuil :

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=EXPLOITATION&PORTAL_ID=medd_PO_D_ONPP_itinérairesCroises_Arrouye.xml

PARTICIPANTS

(les membres du COFIL sont indiqués en gras)

Christiane Blancot, APUR

Justine Bourgeois, CAUE 93

Magali Castex, EPA- Plaine de France

Lilian Chaffiol, DNPB, Conseil Général de Seine-Saint-Denis

Didier Chateau, SEM Plaine Commune Développement

Quentin Cedelle, Conseil Général de Seine-Saint-Denis

Carole Constans-Martigny, DRIEA UT93

Guillaume Coppé, Préfecture de la région d'Ile de France

Sandrine Deroo, Conseil Général de Seine-Saint-Denis

Cédric Diener, DRIEA UT 93

Pierre Gaconnet, Conseil Général de Seine-Saint-Denis

Solenn Guével, architecte dplg - Chercheur CNRS

Catherine Giner, Aulnay-sous-Bois

Magali Gorce, Communauté d'agglomération Est Ensemble

Lindsay Kupferstein, Aulnay-sous-Bois

Hélène Leblond, DRIEA UT 93

Corinne Legenne, IAU

Mylène Melin, Conseil Général de Seine-Saint-Denis

Marthe Mouradian, DAD, Conseil Général de Seine-Saint-Denis

Guillemette Morin, CAUE 93

Isabelle Mousseux-Lam, Communauté d'agglomération Terres de France

Antoine Paoletti, STAP de la Sarthe

Aurélien Paquot, Séquano Aménagement

Jean-Michel Payet, CAUE 93

Stephanie Quinault, DRIEA IDF

Stephanie Renault, CAUE 93

Sophie Roustan, Communauté d'agglomération Aéroport du Bourget

Sophie Saintigny, DRIEA UT 93

Gaëlle Stotzenbach, Conseil Général de Seine-Saint-Denis

Joëlle Weill, DRIEE Ile de France

Mathilde Zenzius, DNPB, Conseil Général de Seine-Saint-Denis